

# LA CERTIFICATION DES ANTI-CHUTES

Normes et réglementation européenne pour les Équipements de protection individuelle

## **EN 341 Descenseurs**

### **EN 353-1 Antichute mobile incluant un support d'assurage rigide**

#### **EN 353-2 Antichute mobile incluant un support d'assurage flexible**

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible qui peut être fixé à un point d'ancrage supérieur. Les antichutes mobiles conformes à la présente Norme européenne sont des sous-systèmes l'un qui constituant des systèmes d'arrêt des chutes couverts par l'EN 363. D'autres types d'antichutes sont spécifiés dans l'EN 353-1 ou dans l'EN 360. Les absorbeurs d'énergie sont spécifiés dans l'EN 355.

#### **EN 354 Longes**

La présente Norme européenne spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des longes. Les longes conformes à la présente Norme européenne sont utilisées en tant qu'éléments ou composants de liaison dans les systèmes de protection individuelle contre les chutes (c'est-à-dire les systèmes de retenue, les systèmes de positionnement au poste de travail, les systèmes d'accès au moyen de cordes, les systèmes d'arrêt de chute et les systèmes de sauvetage).

#### **EN 355 Absorbeurs d'énergie**

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des absorbeurs d'énergie. Les absorbeurs d'énergie conformes à la présente Norme européenne sont utilisés comme éléments ou composants, soit intégrés dans une longe, un support d'assurage ou un harnais d'antichute, soit combinés avec l'un d'entre eux. Les combinaisons d'un absorbeur d'énergie et d'une longe sont des sous-systèmes qui constituent l'un des systèmes d'arrêt des chutes couverts par l'EN 363, qui sont associés à un harnais d'antichute spécifié dans l'EN 361. Les antichutes sont spécifiés dans l'EN 353-1, l'EN 353-2 et l'EN 360.

#### **EN 358 Ceintures de maintien et de retenue et longes de maintien**

La présente norme européenne s'applique aux ceintures et aux longes destinées au maintien au poste de travail ou à la retenue. Elle spécifie les exigences, les essais, le marquage et les informations que le fabricant doit fournir.

#### **EN 360 Antichutes à rappel automatique**

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des antichutes à rappel automatique. Les antichutes à rappel automatique conformes à la présente Norme européenne sont des sous-systèmes qui constituent l'un des systèmes d'arrêt des chutes couverts par l'EN 363 liés sont associés à un harnais d'antichute spécifié dans l'EN 361. D'autres types d'antichutes sont spécifiés dans l'EN 353-1 et l'EN 353-2. Les absorbeurs d'énergie sont spécifiés dans l'EN 355.

#### **EN 361 Harnais d'antichute**

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des harnais d'antichute. D'autres types de dispositif de préhension du corps, spécifiés dans d'autres normes européennes, par exemples, EN 358, EN 813 ou EN 1497, peuvent être incorporés dans le harnais d'antichute. Les systèmes d'arrêt des chutes sont spécifiés dans l'EN 363.

#### **EN 362 Connecteurs**

La présente Norme européenne spécifie les exigences relatives aux connecteurs, ainsi que les méthodes d'essai, le marquage et la notice d'information du fabricant. Les connecteurs, conformément à la présente norme européenne, sont utilisés avec les protections individuelles contre les chutes comme par exemple, les systèmes d'arrêt des chutes, les systèmes de maintien au poste de travail, les systèmes de retenue et les systèmes de sauvetage.

#### **EN 363 Système d'arrêt des chutes**

La présente Norme européenne spécifie les caractéristiques générales et l'assemblage des systèmes de protection individuelle contre les chutes. Elle donne des exemples de types spécifiques de systèmes de protection individuelle contre les chutes et décrit comment les composants peuvent être assemblés pour constituer ces systèmes.

#### **EN 364 Méthodes d'essai**

La présente norme européenne spécifie les méthodes d'essai applicables aux matériaux, aux composants et aux systèmes constituant les équipements de protection contre les chutes de hauteur, comme suit: - l'appareillage d'essai statique et les méthodes d'essai statique, - l'appareillage d'essai dynamique, y compris un mannequin, - les méthodes d'essai pour réaliser les essais de performance dynamique et de résistance dynamique des composants et des systèmes, - les essais de corrosion liés sont soumis les composants en métal, - l'appareillage d'essai et les méthodes d'essai pour les essais d'endurance et les essais de conditionnement optionnels. Cette norme européenne fait également des recommandations concernant le déroulement des essais.